



SCEP 50.



Volume 1, No. 3

Journal des membres de la section locale 50

juillet 2010

MOT DU PRÉSIDENT

Le beau temps est arrivé et cela nous permet de profiter de nos activités extérieures. Avec la hausse des températures extérieures cela entraîne aussi une hausse importante des températures sur nos lieux de travail. Je vous demande d'être prudent avec les coups de chaleur, de bien vous hydrater et d'être attentif envers vos confrères.

Je vous invite à la prochaine assemblée du 21 septembre. Soyez prudent,

Gilles Primeau
président section locale 50

PROCHAINE ASSEMBLÉE

Le 21 septembre 2010 19h à la salle Bélanger Thériault du 259 Boulevard St-Joseph, 3e étage. En outre, la première lecture des propositions de changements aux statuts.

CENTRALE THERMIQUE

La commission des relations de travail accepte la requête d'accréditation pour intégrer les membres de la centrale thermique, locale 33, dans la section locale 50.

La nouvelle accréditation de la section locale 50 se lie comme suit:

Que le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 50 est accrédité pour représenter:

«Tous les salariés au sens du Code du travail, y compris les salariés travaillant aux opérations de la centrale thermique, à l'exclusion du personnel de bureau, du personnel des services de l'ingénierie, des gardiens, des préposés à l'entretien des bureaux et de tous les salariés ne travaillant pas sous la juridiction du syndicat.»

De produits Kruger limitée, Gatineau: Usine de fabrication de papier mousseline. Entrepôt richelieu. Usine et centrale thermique.

CRT

Les comités de relation de travail (CRT) sont formés de l'exécutif syndical et de la direction pour discuter des relations de travail, des litiges et échanger sur divers sujets gardant ainsi un dialogue constant entre les parties. Ce qui assure un suivi régulier des dossiers.

CRT entretien Laurier du 23 juin : Discussion sur le certificat de soudure haute pression. Entente pour l'entretien de la nouvelle aire de repos. Aires climatisées demandées, reçu et installées. Des outils spéciaux sont en commandes pour les gens de quart. Deux postes sont ouverts. Discussions sur l'entretien des chariots élévateur à Richelieu et la structure du département, gestion des absences de longue durée. Prochain CRT 20 juillet 2010.

CRT entretien Richelieu du 11 juin : Discussion concernant le comité de flexibilité, l'unité 285, et les griefs. D'autres points ont été discutés comme les priorités mensuelles en tenant

compte des performances et de la disponibilité des équipements, les résultats mobilisation, la formation EGG, règles en santé/sécurité approche proactive, l'intégration du processus b.t., avoir un représentant de l'entretien en santé/sécurité, nous avons besoin de mettre plus d'efforts en santé/sécurité, nouveau modèle de carte de temps, liste obligatoire de rappel électrique et mécanique, approche de l'équipe de gestion en santé/sécurité. Prochain CRT le 9 juillet 2010.

CRT machines à papiers du 13 juillet :

Discussions en santé/sécurité de deux incidents et du taux OSHOA. Il a aussi été question des performances des machines et du manque de main-d'œuvre, il y aura présentation du R.A. caisse d'arrivée mp4, discussion sur l'absentéisme, procédure d'échange de quart. Il a été question de la visite de l'usine de New West dans le cadre de la mobilisation, il y aura ralentissement des activités de mobilisation durant l'été, le projet résine va bien. Il y a eu discussion sur les promotions manquées, procédure de gestion de la liste de rappel, formation des équipes A-B, transport de la "waiste" à la machine 5, formation au poste de "shipper", inspection du bâtiment lors du tremblement de terre, tâche du remplaçant superviseur, nettoyeur non cédulé durant une journée et travaux sur le toit et le plancher de la salle des douches. Prochaine CRT le 24 août 2010.

LE MOT DE JEAN-MARC

Bonjour chers confrères, je profite de la tribune qui mets offert à travers ce journal afin de vous communiquer quelques informations.

J'aimerais d'abord vous sensibiliser sur vos responsabilités concernant VOTRE convention collective. Car en fait, cette convention n'est pas celle de vos représentant syndical mais bien

la vôtre. Je considère donc qu'il est autant de votre responsabilité que celle de vos représentants de faire respecter cette convention. Cette convention est constitué d'articles qui ont pris fondement venant de demandes de membres de la section locale dans le passé. Certains de ces articles dates de plusieurs années, voir décennies. Dans certain cas, l'interprétation ou la raison d'être de ces articles ont tombé dans l'oubliette. Il importe aux membres de maintenir cette convention et ces articles vivants en les revendiquant en temps et lieux. Lorsque vous n'êtes pas sûr de l'interprétation d'un article, votre meilleur référence restera toujours vos représentants syndical.

J'aimerais aussi vous rappelez qu'il est primordiale de remplir un rapport d'accident, lorsque qu'accident à lieu (ceci inclus les coups de chaleur...). Je voudrais vous rappelez que la section locale ne tolère pas qu'un cadre effectue des tâches qu'un employé syndiqué fait habituellement. Il est de votre responsabilité de nous rapporter ces cas, vos représentants procéderons pour régler ces conflits.

Notre rôle est de vous représenter ainsi que vous défendre en situation de conflits. Rappelez-vous bien que votre syndicat, c'est vous, et que la force de votre syndicat, prend son énergie dans l'implication de leurs membres. Il est donc primordial que vous vous impliquez aux activités syndicales et que vous assistiez aux rencontres syndicales.

De plus, il y aura un voyage de tirer au hasard parmi les membres qui assisteront au rencontres...

Solidairement vôtre,
Jean-Marc Lemoyne
v.p.machine à papier

SAVIEZ-VOUS QUE?

La commission des normes du travail détermine les vacances comme suit pour les travailleurs avec moins d'un an de service. Vous avez droit à un jour par mois complet de service continu sans excéder 2 semaines.

MOBILISATION

Même si la mobilisation va moins vite durant l'été il ne faut pas lâcher. Les chantiers en cours continuent d'avancer et ont besoin de votre aide et de votre attitude soutenue face au projet mobilisation Gatineau.

! Soyez fier!

EST BONNE!

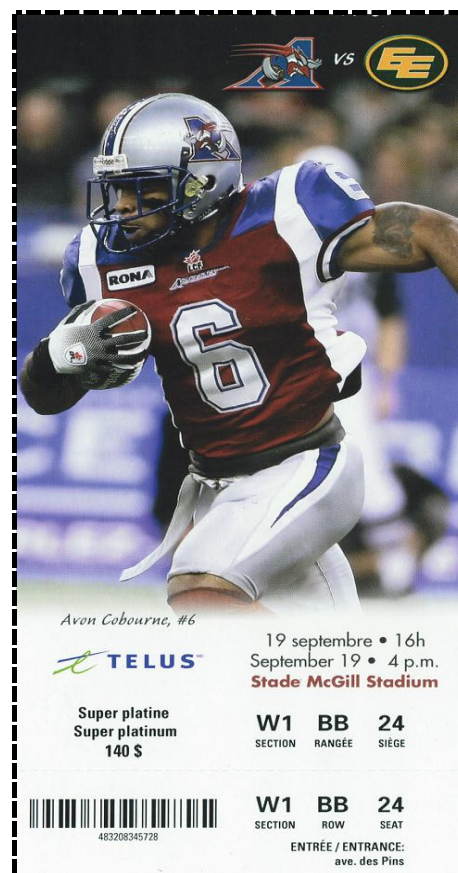


TIRAGE

Nous avons reçu 4 billets pour assister à un match de football à Montréal, le 16 septembre 2010. Il y aura deux tirages de deux billets. Le tirage sera effectué le 3 septembre. Pour être éligible au tirage, vous devez découper le billet ci-dessous et inscrire votre nom, votre numéro de téléphone et répondre à la question, «*qui est votre vice-président ou délégué*» à l'endos du billet.

Vous n'avez droit qu'à un seul billet. Il est inutile de remplir plus d'un billet, car tous les billets seront vérifiés avant de faire le tirage pour s'assurer qu'il n'existe qu'un seul billet pour chaque participant.

Vous pourrez déposer vos billets dans les boîtes aux panneaux d'affichages du syndicat à l'entrée des usines.



VOTRE SYNDICAT

président	Gilles Primeau	819 360-3192
secrétaire	André Lajoie	819 360-3196
vp machine	Jean-Marc Lemoyne	819 790-8950
vp transformation	Christian Gaudreau	819 790-8961
vp métier	Pierre Fauvelle	819 790-8594
vp manutention	Ronald Chauret	819 790-8829
rep santé-sécurité	Denis Leduc	819 790-8979
dél machine	Roch Robitaille	613 274-9545
dél transformation	Mathieu Dubé	613 759-9195
dél manutention	Jean-François Lorrain	613 759-9790
dél métier laurier	Michel Jacob	819 779-4504
dél métier richelieu	Marc-André Gagné	613 274-5940
fiduciaire	Serge Lefebvre	
fiduciaire	Guy Massicotte	
Journal SCEP50	Guy Massicotte	

Pour rejoindre la rédaction veuillez vous adresser à Guy Massicotte au 819 595-1144 poste 7004 ou par courriel : guy.massicotte@krugerproducts.ca ou au secrétaire du syndicat à local@scep50.com

Nom : _____

Téléphone : _____ # emp : _____

Nom de votre vice-président ou délégué _____